

Formation AFP

Cinq ans après, où en est-on?

Une première évaluation de la nouvelle formation professionnelle initiale avec attestation fédérale (AFP) montre que celle-ci a fait ses preuves et que les objectifs fixés lors de son introduction en 2005 ont été atteints.

Par Susanne Stern, du bureau de recherche et de conseil INFRAS, responsable du projet d'évaluation sur mandat de l'OFFT.

— Les premières ordonnances pour la formation professionnelle initiale de deux ans avec attestation (AFP) sont entrées en vigueur en 2005. La formation AFP remplace les anciennes formations élémentaires et les apprentissages de deux ans. Elle s'adresse à des jeunes et à des adultes dont les aptitudes sont avant tout pratiques. Cinq ans après son introduction, on dispose maintenant d'une première évaluation au plan national de ce nouveau type de formation. Elle montre que la formation AFP résiste bien au temps dans la majorité des cas et que les objectifs fixés lors de son introduction ont pu être atteints. Il s'agissait de créer une offre de formation structurée à l'intention des jeunes peu performants sur le plan scolaire et de répondre aux exigences du marché du travail comme aux besoins individuels des apprenants. L'évaluation fait toutefois aussi un grand nombre de recommandations pour améliorer et développer la formation professionnelle initiale de deux ans.

Une nette amélioration

Le nombre de nouveaux contrats de formation AFP n'a cessé d'augmenter entre 2005 et 2009: on peut y voir un signe de l'intérêt que suscite cette formation. Le degré élevé de satisfaction des acteurs impliqués démontre également la réussite de l'introduction de la formation AFP: l'impression positive prévaut chez les apprenants comme dans les entreprises formatrices, les écoles professionnelles et chez les prestataires de cours interentreprises. De l'avis de tous les acteurs concernés, la formation professionnelle initiale avec attestation représente une nette amélioration par rapport à la

formation élémentaire. La plupart des cantons expriment également leur satisfaction. De grandes différences subsistent néanmoins concernant la généralisation de la formation AFP: elle est nettement moins répandue en Suisse romande et au Tessin qu'en Suisse alémanique. Les différences sont dues notamment à la diversité des politiques cantonales et des mesures d'encouragement dans ce domaine.

Les craintes les plus souvent exprimées au sujet de la formation professionnelle initiale avec attestation ne se sont pas vérifiées jusqu'à présent. L'AFP ne semble pas constituer un barrage pour les élèves peu performants. Le nombre de jeunes qui terminent l'école et n'ont pas de solution de raccordement est resté constant au cours des cinq dernières années; il n'a pas augmenté – comme certains le craignaient – en raison d'une élévation du niveau d'exigences de la formation AFP. Cette crainte ne peut toutefois pas être entièrement levée non plus,

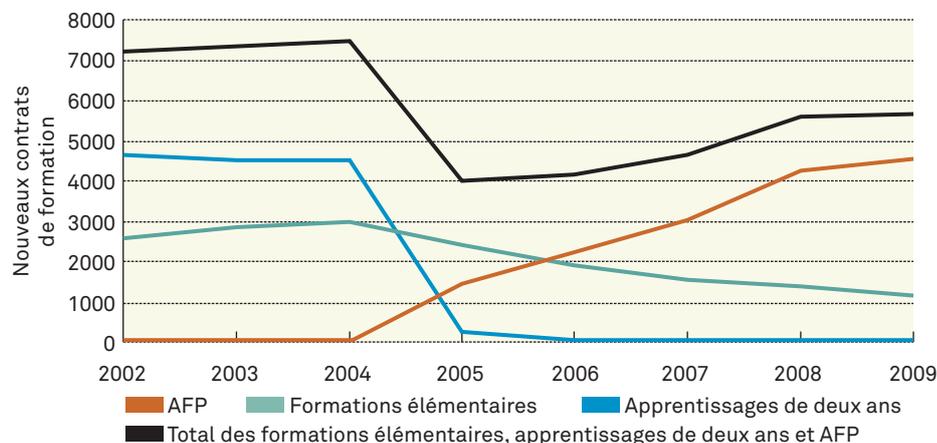
dans la mesure où quelques formations élémentaires subsistent encore: celles-ci sont le plus souvent choisies par les élèves les moins performants.

Davantage de contrats

Les statistiques ne fournissent pas non plus d'indications montrant que l'introduction de la formation initiale avec AFP se fait au détriment de la formation initiale avec CFC. Le nombre total de contrats de formation dans la formation professionnelle initiale a constamment augmenté au cours des dernières années. Les trois quarts de cette progression sont toutefois dus à la multiplication des formations CFC de trois ou quatre ans.

Lors du passage de l'école obligatoire à la formation AFP (transition I), les offres passerelles sont relativement importantes. C'est pourquoi les spécialistes et acteurs interrogés considèrent qu'il est essentiel de bien adapter les offres passerelles aux formations professionnelles initiales et de prévoir une partie pratique

Nouveaux contrats de formation de deux ans



La formation initiale AFP (orange) a bien pris ses assises depuis son introduction. Elle a totalement remplacé les apprentissages de deux ans et en partie les formations élémentaires.

Source: Statistiques de la formation professionnelle initiale 2002–2009

aussi importante que possible. Lors de l'admission à la formation AFP, les critères de sélection des entreprises jouent également un rôle significatif. En plus des expériences faites durant les stages, ils retiennent également les notes scolaires et les résultats à des tests commerciaux. Une partie relativement importante des contrats de formation AFP ont été conclus à la suite d'une transformation du contrat (20%): cela signifie que les apprenants fréquentaient une formation professionnelle initiale avec CFC au cours de la première année, avant d'être déclassés en raison de leurs prestations insuffisantes. Les responsables de l'évaluation recommandent donc aux entreprises de faire une distinction plus nette entre le profil AFP et le profil CFC et d'adapter en conséquence leurs critères de sélection lors de l'attribution des places d'apprentissage. Dans la recherche de candidats AFP, les aptitudes pratiques doivent figurer au premier plan, et non les résultats scolaires. Des moyens spécifiques à la branche s'avèrent également nécessaires pour assurer la meilleure répartition possible des candidats entre les professions AFP et les professions CFC.

Mesures d'encadrement individuel

Comparée à l'apprentissage élémentaire, la formation AFP se caractérise par son niveau d'exigences plus élevé, accompagné d'une standardisation plus accentuée, par la coordination des lieux d'apprentissage ainsi que par l'encadrement individuel des apprenants. Selon l'évaluation, ces trois aspects se sont révélés importants et appropriés. La possibilité d'un encadrement individuel est particulièrement importante pour les jeunes aux prises avec des problèmes personnels ou familiaux – comme cela se produit souvent dans le groupe cible des candidats AFP. Les modèles d'encadrement individuel prévus par la loi sur la formation professionnelle sont toutefois réalisés avec des moyens très divers selon les cantons et il est difficile d'estimer com-

bien d'apprenants AFP sont réellement au bénéfice d'un encadrement individuel spécialisé. L'encadrement individuel n'exige pas à tout prix des structures spécifiques. Il peut très bien se faire dans des classes à effectif réduit.

La question de l'employabilité des titulaires d'une AFP se pose lors du passage au marché du travail et à la formation continue (transition II). Tant qu'on ne disposera pas de données relatives à la situation professionnelle des titulaires d'une AFP au niveau national, il sera difficile de s'exprimer de manière fiable sur le sujet. En se référant aux enquêtes faites, les responsables de l'évaluation estiment finalement que les chances des

Une évaluation avec accent sur les transitions

INFRAS – bureau de recherche et de conseil – a mené l'évaluation de la formation professionnelle initiale avec AFP en collaboration avec l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) et sur mandat de l'Office fédéral de la formation professionnelle et des technologies (OFFT). Un accent particulier a été mis sur le passage de l'école obligatoire à la formation initiale avec AFP (transition I) et de la formation initiale avec AFP au marché de l'emploi (transition II). L'évaluation s'appuie sur une enquête écrite menée auprès d'un large échantillon de responsables de la formation professionnelle et d'apprenants AFP. Elle se fonde également sur des interviews approfondies de représentants des associations, des entreprises, des écoles, des offres passerelles et de titulaires d'une AFP. En complément, des données fournies par l'Office fédéral de la statistique, le baromètre des places d'apprentissage 2010 et par certains cantons ont été analysées.

titulaires d'une AFP sur le marché du travail sont satisfaisantes, mais de loin pas aussi bonnes que celles des titulaires d'un CFC. Un optimisme prudent est donc de mise quant aux perspectives sur le marché de l'emploi.

Le développement technologique et la délocalisation des activités peu qualifiées vers des pays où les salaires sont bas ont des conséquences: dans beaucoup de professions, les exigences sur le marché de l'emploi augmentent constamment et sollicitent toujours davantage les compétences intellectuelles au détriment des compétences pratiques. Au vu de ces tendances, il est juste de parler du niveau de formation plus élevé pour l'apprentissage AFP comparé à l'apprentissage élémentaire. Dans cette optique, les résultats de l'enquête menée auprès des entreprises sont encourageants: une partie appréciable d'entre elles jugent positivement la demande de profils AFP sur le marché de l'emploi.

Augmenter la perméabilité

En raison de la légère incertitude qui reste liée aux perspectives sur le marché du travail, la perméabilité avec la formation CFC est essentielle. Selon les données de l'Office fédéral de la statistique, le taux de passage à la formation initiale CFC se monte actuellement à 20% à peine. D'après les responsables de l'évaluation, ce pourcentage devrait continuer à progresser pour améliorer l'employabilité. Ce sont justement les jeunes commençant seulement à développer leur potentiel au cours de la formation AFP qu'il faudrait encourager et motiver à poursuivre une formation CFC. Il est toutefois également important que les titulaires d'une AFP qui ne poursuivent pas avec une formation CFC disposent de possibilités de formation continue adéquates et spécifiques à leur branche. –

Sur le sujet de la formation AFP, voir aussi l'article en page 16.